

Article 2 : Décide de déclasser du domaine public communal le bien sis à Gennevilliers – 2 bis rue Dupressoir, parcelle cadastrée section AL n° 23 d'une superficie cadastrale de 208 m² environ, en vue de l'incorporer au domaine privé communal.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 06/10/23

Affiché le 06/10/23

Exécutoire le 06/10/23

Le Maire
Patrice LECLERC



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' and 'L' followed by a horizontal line.

Signé électroniquement le
Le 3 octobre 2023